

Président : M. François de MAZIÈRES (sauf délibération n°2017-06-04)

Sont présents :

M. Claude JAMATI, Mme Anne PELLETIER-LE BARBIER, M. Philippe BENASSAYA, M. Luc WATTELLE, M. Jean-Marc LE RUDULIER, M. Philippe BRILLAULT (sauf délibérations n°2017-06-01 à 06), Mme Caroline DOUCERAIN, M. Marc TOURELLE, M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN et M. Olivier LEBRUN,
Mme Stéphanie BANCAL, M. Guy-Michel BEROCHE, M. Michel CONTE, M. Claude VUILLIET, Mme Nathalie JAQUEMET, Mme Juliette ESPINOS, Mme Pascale RENAUD, M. Alain SANSON, M. Gilles CURTI, Mme Sylvie D'ESTEVE, M. Pierre SOUDRY, M. Jean-Christian SCHNELL, Mme Laurence AUGERE, Mme Florence NAPOLY, Mme Coralie BELMER, M. Richard DELEPIERRE, Mme Karin LE MENE (sauf délibérations n°2017-06-01 à 03), M. Michel CROUZAT, Mme Dorothee BILGER, M. Jean-Christophe LAPREE, Mme Violaine CHARPENTIER, M. Philippe DEVALLOIS, M. Arnaud HOURDIN, Mme Lydie DUCHON, M. Sébastien DURAND (sauf délibérations n°2017-06-13 à 22 – pouvoir à M. VUILLIET), M. Patrick CHARLES, M. Jean-Pierre CONRIE, Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU, M. Bruno DREVON, Mme Magali LAMIR (sauf délibérations n°2017-06-13 à 22) , M. Didier BLANCHARD, M. Alain NOURISSIER, Mme Emmanuelle DE CREPY, M. Thierry VOITELLIER, Mme Magali ORDAS, M. François-Xavier BELLAMY, M. François LAMBERT, M. Laurent DELAPORTE (sauf délibérations n°2017-06-01 à 03), Mme Béatrice RIGAUD-JURE (sauf délibérations n°2017-06-01 à 03), Mme Annick PERILLON, M. Jean-Marc FRESNEL, Mme Liliane HATTRY, Mme Christine DE LA FERTE, Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN, M. Philippe PAIN (sauf délibérations n°2017-06-01 à 11), M. Benoît DE SAINT-SERNIN et Mme Jane-Marie HERMANN.

Absents excusés :

M. Richard RIVAUD a donné pouvoir à M. Alain SANSON,
M. Jacques BELLIER a donné pouvoir à Mme Anne PELLETIER-LE BARBIER,
M. Olivier DELAPORTE a donné pouvoir à M. Pierre SOUDRY,
M. Pascal THEVENOT a donné pouvoir à M. Jean-Pierre CONRIE,
Mme Amélie GOLKA a donné pouvoir à M. Michel CONTE,
M. Patrice PANNETIER a donné pouvoir à M. Patrick CHARLES,
Mme Frédérique KIBLER a donné pouvoir à M. Gilles CURTI,
Mme Sonia BRAU a donné pouvoir à Mme Lydie DUCHON,
M. Frédéric BUONO-BLONDEL a donné pouvoir à M. Bernard DEBAIN,
Mme Marie BOËLLE a donné pouvoir à M. Alain NOURISSIER,
Mme Florence MELLOR a donné pouvoir à Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN,
Mme Martine SCHMIT a donné pouvoir à M. François LAMBERT,
M. Hervé FLEURY a donné pouvoir à M. Laurent DELAPORTE,
M. François SIMEONI a donné pouvoir à M. Benoît de SAINT-SERNIN,
M. Jean-Michel ISSAKIDIS a donné pouvoir à Mme Jane-Marie HERMANN,
M. Jean-Marie CLERMONT,
Mme Géraldine LARDENNOIS,
Mme Corinne BEBIN,
M. Michel BANCAL,
M. Erik LINQUIER,
M. Olivier de LA FAIRE,
Mme Isabelle THIS SAINT-JEAN,
Mme Marie DENAISON.

Secrétaire de séance : **M. François-Xavier BELLAMY**

Date de convocation : 19 juin 2017

Date d'affichage du compte-rendu : 27 juin 2017

Nombre de sièges au sein du Conseil communautaire : 83

**Titre : Affectation du résultat de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.
Exercice budgétaire 2016.**

M. Olivier LEBRUN, rapporteur, donne lecture du projet de délibération.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2311-5 et R.2311-11 ;

Vu l'instruction comptable M14 ;

Vu la délibération n° 2017-03-02 du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc du 28 mars 2017 portant sur le budget primitif 2017 de la communauté d'agglomération ;

Vu la délibération n° 2017-06-04 du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc du 26 juin 2017 portant sur le compte administratif 2016 de la communauté d'agglomération ;

Vu les statuts de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;

Vu l'avis favorable de la commission administration générale, finances et personnel du 7 juin 2017.

Le compte administratif de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc vient d'être soumis au vote du Conseil communautaire lors de cette séance du 26 juin 2017.

En application de l'instruction comptable M14, il est proposé au Conseil communautaire d'affecter le résultat dégagé en section de fonctionnement à la clôture de l'exercice budgétaire 2016, soit 9 459 479,57 €, de la manière suivante :

- en réserve, pour couvrir en priorité le besoin de financement de la section d'investissement, pour 1 120 582,64 € ;
- en report de fonctionnement, pour la différence, soit 8 338 896,93 €.

Pour mémoire, cet excédent a été repris par anticipation dans le budget primitif 2017 voté le 28 mars 2017.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et délibéré,
Le Conseil communautaire décide :

- 1) *de l'affectation du résultat constaté en section de fonctionnement, suite au vote du compte administratif 2016, soit 9 459 479,57 € comme suit :*
 - 1 120 582,64 € en recettes d'investissement sur la nature 1068 : « réserves »,
 - 8 338 896,93 € en recettes de fonctionnement sur la nature 002 : « résultat reporté au budget supplémentaire » ;
- 2) *que les crédits ainsi affectés ont été repris par anticipation dans le budget primitif 2017 de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.*

M. le Président soumet les conclusions du rapporteur au vote du Conseil communautaire.

Nombre de présents : 57

Nombre de pouvoirs : 15

Nombre de suffrages exprimés : 72 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité

Pour le Président,
Par délégation,



Olivier BERTHELOT
Directeur général des services



Contrôle de Légalité

Compte-rendu d'horodatage de l'acte n° : 2017-06-05

Résumé de l'acte : Affectation du résultat de la communauté d'agglomération de Versailles Grand ...

Date de décision : 26/06/2017

Nature de l'acte : Délibérations

Classification : 7.1. Decisions budgetaires

Rédacteur : Deborah Abbe

AR reçu le : 30/06/2017 00:00:00

N° AR : 078-247800584-20170626-2017-06-05-DE

Pièces jointes :

2017-06-05 FIN - Affectation du résultat 2016.pdf

Historique :

30/06/2017 14:50:38	Reçu	Deborah Abbe
30/06/2017 14:51:48	En cours de transmission	
30/06/2017 14:53:14	Transmis en Préfecture	
30/06/2017 14:56:01	Accusé de réception reçu	

